



L'AACC ACCUEILLE PAMPLEMOUSSE

Paris, le 29 septembre 2020 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **Pamplemousse** parmi ses agences membres des délégations customer et corporate

Pamplemousse est une agence conseil en communication sans orientation particulière métiers. Elle accompagne des clients dans tous les secteurs économiques et a pris le virage du digital ce qui représente actuellement 50% de son activité.

Pamplemousse a été fondée il y a 20 ans et a été cédée début 2020 à Eric Lebrun et Virginie Lebrun. Elle a pour objectif de se développer à Paris mais également à Genève et d'atteindre le nombre d'une trentaine de collaborateurs d'ici 3 ans.

L'agence compte parmi ses principaux clients : **AREA/APRR, CRÉDIT AGRICOLE, UNESCO**, etc.

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

Pamplemousse – 84 Quai Joseph Gillet – 69004 Lyon

www.pamplemousse.com

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contacts Presse :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06